

L'essentiel de la vie associative de la Corse du Sud

..... Décembre 2016

Edito

La France a besoin d'une société civile dynamique, et les associations en sont le terreau. Partenaires essentiels de l'Etat, elles sont des vecteurs de citoyenneté et d'engagement.

La vie associative française est riche et dynamique : près de 70 000 associations se créent chaque année. 13 millions de bénévoles permettent à plus de 1,3 million d'associations d'être actives.

Ce secteur contribue également à la vitalité de l'emploi : 1,8 million de personnes sont salariées dans une association. Cela représente un salarié privé sur 10, équivalant aux secteurs des transports et de l'agro-alimentaire réunis. Ce secteur a progressé de près de 400 000 emplois depuis 2000.

La vie associative est diverse. Sa connaissance statistique est précieuse. Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à disposition de tous, les données essentielles de la vie associative dans chaque département.

Nous espérons que ces données actualisées pour votre département vous seront utiles !

Jean-Benoît Dujol,
*Directeur de la Jeunesse, de
 l'Education Populaire et de la
 Vie Associative*

Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français : 80% en ont une image positive, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement.

Dans les quartiers, les villes et les villages du département, elles sont actives au quotidien, dans tous les domaines. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles ?

Combien d'associations en Corse du Sud ?

Elles sont **entre 4 500 et 5 000**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le secteur sportif, **405** clubs appartenant à des fédérations agréées par le ministère ont délivré **33 730** licences, en 2015.

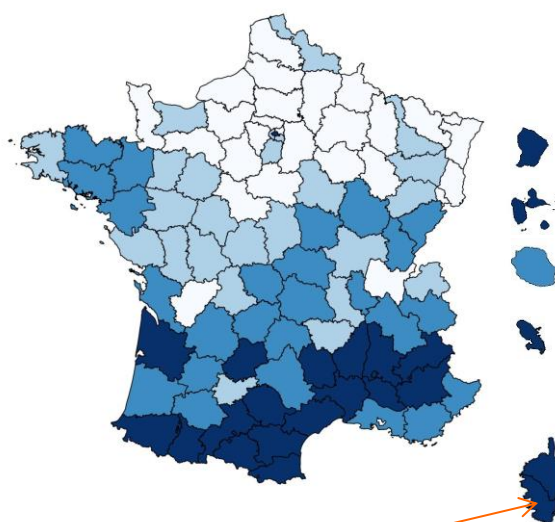
Ces milliers d'associations sont animées par des **bénévoles** dont le nombre peut être estimé **entre 44 000 et 50 000**. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui **entre 20 000 et 22 000**.

La dynamique de créations d'associations

Si le nombre de nouvelles associations est un chiffre important à connaître, il n'est pas à lui seul représentatif du dynamisme de la vie associative. Il peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des particularismes locaux.



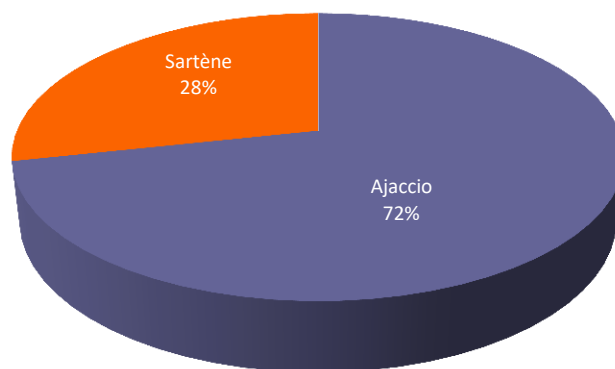
Pour l'année 2015-2016, **246** nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Rapporté à la population, ce nombre permet de le situer dans l'ensemble national. Pour 10.000 habitants, il correspond à **16,5** nouvelles associations, par rapport à la moyenne nationale de 11.



Les associations déclarées par arrondissements

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

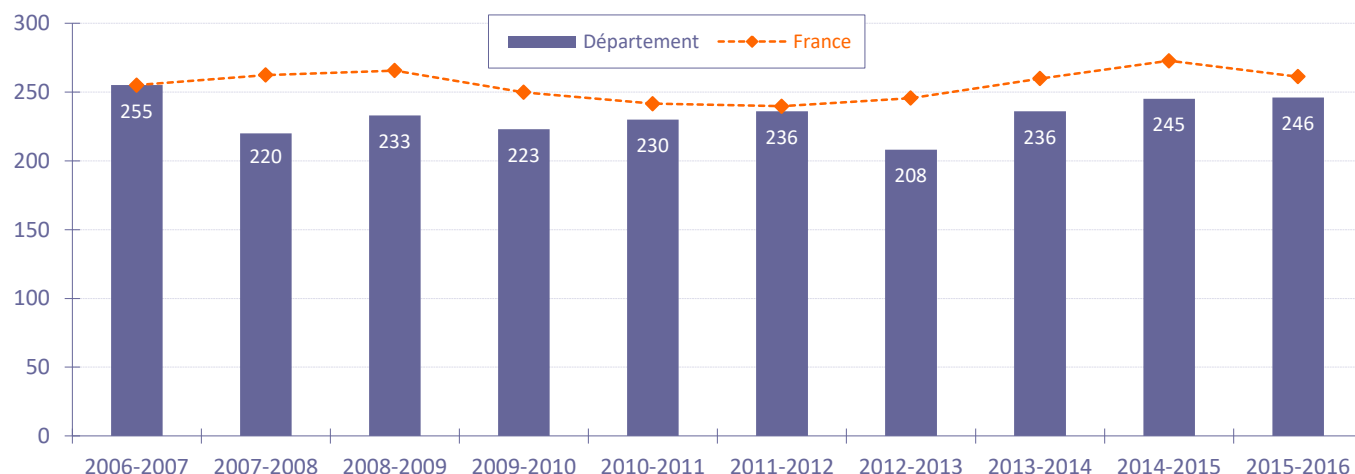
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la préfecture d'Ajaccio enregistre 72% des créations.



Source : Journal officiel Associations.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis trois années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006-2007.

Depuis 2006-2007, le rythme des créations dans le département s'écarte de celui enregistré au plan national, notamment lorsqu'il décroche en 2007-2008 et en 2012-2013.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	23,0	22,5
Sport	28,1	16,2
Loisirs	11,6	13,6
Social	5,0	8,1
Santé	4,5	4,1
Education, formation	3,0	5,9
Economie	4,0	4,4
Environnement	3,6	3,4
Autres ⁽¹⁾	17,2	21,8
Total	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

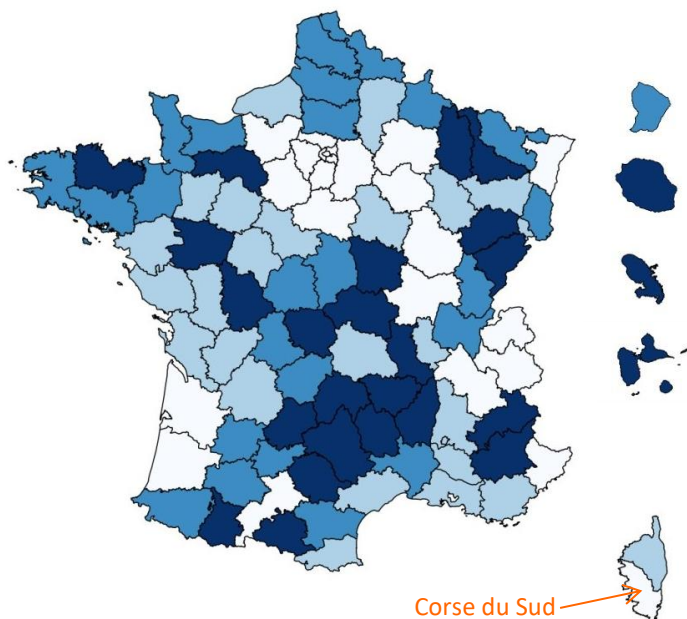
Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans la santé et surtout dans le sport.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, aide à l'emploi, développement local...

Source : Journal officiel Associations. Traitements R&S.

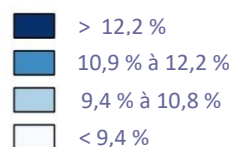
Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **360** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit **52%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement aussi nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également à leurs côtés, **11** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **7,4%** de l'emploi de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,8%.



Sources : Données 2015. ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	6,0	12,0
Sport	5,9	4,6
Santé	1,5	7,3
Social	65,0	50,0
Loisirs	0,2	1,3
Culture	1,5	3,1
Autres activités ⁽¹⁾	7,8	11,0
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	12,1	10,7
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **3 055** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le sport et le secteur social qu'au plan national, et nettement moins présents dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : Données 2015. ACOSS-URSSAF et MSA.

Zoom sur le secteur social

Près des deux-tiers des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'accueil de personnes âgées, l'aide à domicile et l'accueil d'enfants handicapés sont nettement plus développés en Corse du Sud.

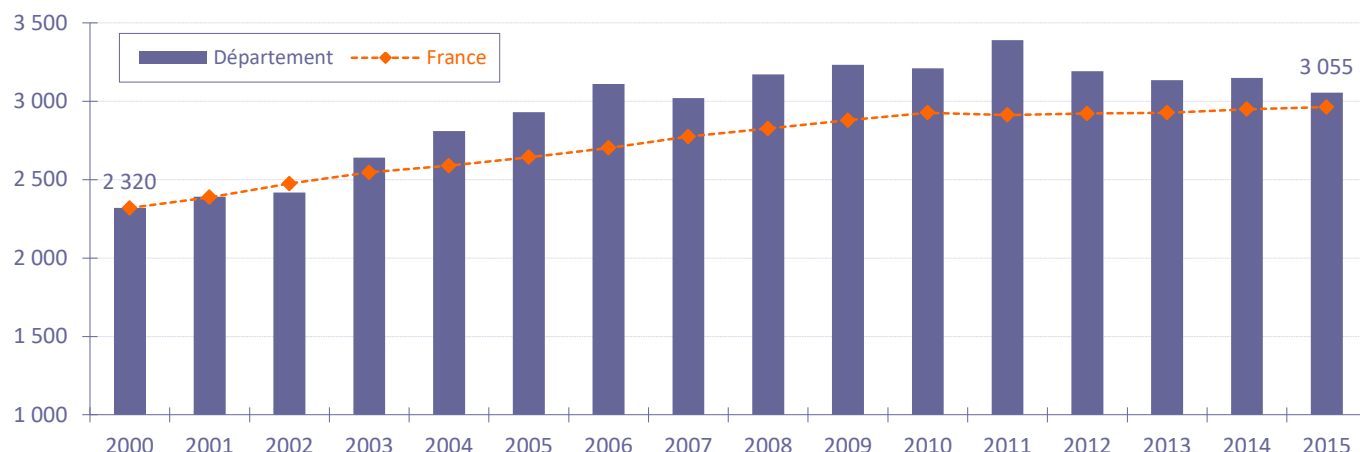
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : Données 2015. ACOSS-URSSAF et MSA.

	Répartition départementale	Répartition nationale
Hébergement médicalisé	11,1	9,9
Hébergement social	9,8	9,6
Aide à domicile	25,1	9,6
Accueil de personnes âgées	1,1	0,6
Aide par le travail	5,8	7,7
Accueil de jeunes enfants	2,4	2,2
Accueil d'enfants handicapés	3,0	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	-	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	6,7	8,3
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	65,0	50,0

Un secteur créateur d'emplois, au plan national et dans le département

Entre 2000 et 2015, les effectifs salariés des associations ont progressé de près de 400 000 au plan national, et de **735**, dans le département.

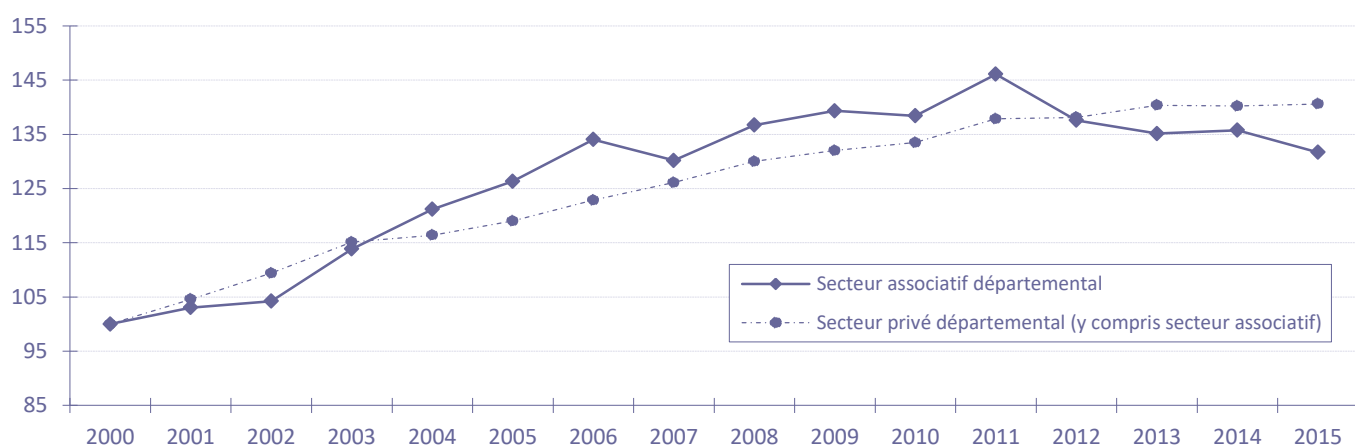


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2000, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2003, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme proche de celui observé au plan national. Il s'en est écarté ensuite avec une tendance à la hausse plus soutenue, marquée par un coup d'arrêt en 2012.

Une situation plus fragile ces dernières années

Le rapprochement entre les évolutions respectives du secteur associatif et de l'ensemble du secteur privé dans le département, est particulièrement éclairant.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2000.

Sur l'ensemble de la période d'une quinzaine d'années, l'augmentation des effectifs salariés a été de **32%** dans le secteur associatif, contre **44,2%** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...



www.recherches-solidarites.org

Retrouvez les productions de R&S au plan national et régional, avec les indications méthodologiques communes à ces différents travaux.

Recherches & Solidarités est un réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des solidarités. Il s'appuie sur des données officielles, des enquêtes régulières et des partenariats pour étudier et valoriser le secteur associatif.

